



COMMISSION ÉCOLE D'ATHLÉTISME

Ris Orangis le, 13 juin 2013

Cher Président, Cher Secrétaire  
Madame Monsieur les responsables d'école d'athlétisme

Veillez trouver ci joint la liste des qualifiés de votre club qui peuvent participer à la Finale des École d'athlétisme qui se déroulera le:

**DIMANCHE 23 JUIN 2013**

**Au stade Jean LALOYAU à ETAMPES à partir de 10h.**

Cette liste prend en compte 5 journées de qualification de la saison 2012/2013.

En cas d'oubli ou d'erreur sur tous les résultats depuis septembre 2012, veuillez contacter **IMPERATIVEMENT avant le mercredi 19 juin 2013 12h**, aucune réclamation ne sera recevable après.

Alain YVÉ mail: [alain.yve@gmail.com](mailto:alain.yve@gmail.com)

Le règlement général de la finale se trouve en page 33 du livret des écoles d'athlétisme. Vous trouverez ci-joint les horaires de la finale avec les épreuves.

**Pour la cérémonie d'ouverture, tous les enfants ont rendez-vous à 10h20 très précis dans le virage du 300m en extérieur de la piste, des affiches par clubs seront affichées. Les enfants devront être munis de leur maillot de club, de leur fiche qui leur sera remise avant le défilé afin qu'une fois sur le terrain ils n'en sortent plus (donc pensez à l'échauffement préalable de vos jeunes athlètes).**

1 - Aucun engagement ne sera pris sur place. Les fiches de compétition vous seront fournies par la commission au secrétariat, une liste des qualifiés sera aussi dans l'enveloppe, il faudra nous la rendre en précisant les présents et de plus les tailles des enfants, si possible.

2 - Nous vous informons que les résultats des éveils athlétique seront traités en partie durant la coupure déjeuné.

3 - Chaque club devra présenter au moins un jury par tranche de **6 athlètes qualifiés**. Ces juges doivent être absolument confirmés à Alain YVÉ à l' email : [alain.yve@gmail.com](mailto:alain.yve@gmail.com) au plus tard le 20 juin 12h dernier délai. Les clubs ne respectant pas leurs quotas verront leurs athlètes non classés dans la finale.

Le jour même de la finale tous les jurys devront se présenter en haut des tribunes afin de retirer leur équipement. La commission rappelle que c'est aussi une fête pour les jurys, donc pensez à remercier les plus méritant.

4 - **Aucun parent d'athlète ne sera autorisé à pénétrer sur la piste ou sur les aires de concours. La commission a décidé de donner l'accès au stade aux dirigeants de club, ceci au nombre d'un dirigeant pour 8 athlètes qualifiés me faire parvenir également les noms de ces dirigeants.**

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer Madame Monsieur l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

**Président de la Commission des Écoles d'Athlétisme  
Comité de l'Essonne d'Athlétisme**

**Alain YVÉ**